

05.07.2013 - 09:25 Uhr

Media Service: Info On en parle (RTS - La Première) - Présumé insolvable: un client non fiché est un client suspect

Lausanne (ots) -

Les mauvais payeurs ne sont plus les seuls à craindre les sociétés de renseignements: un client solvable s'est vu refuser un paiement contre facture à l'achat d'un appareil photo, au seul motif qu'il ne figure pas dans la base de données de la société Intrum Justitia. 30 millions de décisions de crédit sont ainsi prises chaque année, en Suisse, sur la base des renseignements d'Intrum Justitia. Il existe par ailleurs une quinzaine d'autres sociétés de renseignements de ce type. A noter qu'Intrum Justitia agit en tant que société de renseignements, mais aussi de recouvrement de dettes et même d'encaissement.

Pour Mercedes Vazquez, juriste du CSP-Vaud, la situation est inacceptable. L'absence de données sur une personne ne devrait en aucun cas la pénaliser et attenter à son honneur. Mercedes Vazquez en appelle à davantage de vigilance de la part du Préposé fédéral à la protection des données.

Écoutez le sujet diffusé ce matin dans « On en parle » sur La Première : <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/5006184-on-en-parle-du-05-07-2013.html>

Contact:

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Yves-Alain Cornu
Journaliste On en parle
onenparle@rts.ch
058 236 60 97
078 803 36 19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053786/100740908> abgerufen werden.